

PORT ARGELES

TARIFS 2019

ZONE DE CARENAGE

- 1 - L'opération de manutention, levage et dépose, comprend la mise à disposition de l'engin et d'un agent chargé de la conduite.
- 2 - Cette opération se fait sur réservation selon les disponibilités du terre-plein et après signature d'un bon de prestations.
- 3 - Les prestations de la zone de carénage sont payables au comptant.
- 4 - Le positionnement des sangles est effectué sur les indications et sous la responsabilité du client ou de son mandataire

MANUTENTION 35 T Maxi	
LONGUEUR DU BATEAU HORS TOUT	EN EUROS T.T.C. PAR OPERATION FORFAIT 30 MN
<6.00m	43,50 €
6.01 à 7.00 m	64 €
7.01 à 8.00 m	97 €
8.01 à 9.50 m	131 €
9.51 à 11.00 m	160 €
11.01 à 13.00 m	192 €
13.01 à 15.00 m	215 €
15.01 à 18.00 m	261 €
Au delà de 18.00 m	261 € + 33 € le MI
Majoration de 20 % sur les manutentions effectuées en dehors des heures de service	
Au delà de 30 mn, le tarif manutention sera augmenté de 17 € par 1/4 H (Tout 1/4 H commencé est du)	

TERRE-PLEIN (par jour)				
AVEC CONTRAT ANNUEL		Longueur Hors tout	SANS CONTRAT ANNUEL	
Du 01/07 au 28/02 15 jours gratuits Jour supplémentaire	Du 01/03 au 30/06 8 jours gratuits Jour supplémentaire		Du 01/07 au 28/02	Du 01/03 au 30/06
6,50 €	7 €	< 6.50 m	10,50 €	17 €
7 €	7,50 €	6.51 à 8.00 m	13 €	21 €
7,50 €	8 €	8.01 à 9.50 m	14 €	25 €
8 €	9 €	9.51 à 11.00 m	15 €	36,50 €
9 €	10 €	11.01 à 13.00 m	18 €	40,50 €
10 €	11 €	13.01 à 15.00 m	23 €	45,50 €
11 €	13,50 €	15.01 à 18.00 m	33 €	52 €
11 € + 6,50 €/MI	13,50 € + 7 €/MI	Au delà de 18.00 m	33 € + 7 €/MI	52 € + 7,50 €/MI

Levage : Entre 11h45 et 14h15 : une manutention majorée de 50%
Pendant les heures de service : une manutention

MATRIEL DE CALAGE POUR VOILIERS ET BATEAUX MOTEUR			
Bers - Pieds droits - Cales			
LONGUEUR	JOUR	SEMAINE	MOIS
< 7 m	4,50 €	16 €	57 €
< 9 m	7,50 €	35,50 €	101 €
> 9 m	9,50 €	43,50 €	135 €
> 13 m	13,50 €	64 €	211 €
Avec contrat annuel : mise à disposition du matériel de calage gratuite si le bateau est remis à l'eau dans les trois jours de la sortie			

PARC A REMORQUES
<p>Sans manutention Mois : 54,00 € Semaine : 22,00 € Jour : 7,00 €</p> <p>Si manutention même tarif sauf Mois : 43,50 €</p>
RAMPE MISE A L'EAU
5,00 € / passage
<p>Cartes d'Abonnement 30,00 € les 10 passages 50,00 € les 20 passages</p>

AUTRES SERVICES
<p>GRUE 1,5 T maxi Matage ou dématage : 42,50 € / 1/4 H Pose ou dépose moteur : 42,50 € / 1/4 H</p> <p>Bateau de servitude (avec une personne) 5 € / ml à l'intérieur du port (Facturation au ml, arrondi aux 50 cm supérieurs)</p> <p>Pompage (matériel + une personne) 45,50 € / H</p> <p>Main d'oeuvre par personne 42,50 € / H</p> <p>Levage sur place pour recalage 50 % du prix d'une manutention</p> <p>Nettoyage de l'emplacement Z.T Forfait : 50 € / H</p>